

LA TRANSITION
EST
ENTRE NOS MAINS

Assises de la **transition écologique**
à Orléans métropole
DE JANVIER À AVRIL 2021

Faisons connaissance ...

Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit quand on vous parle de transition écologique ?

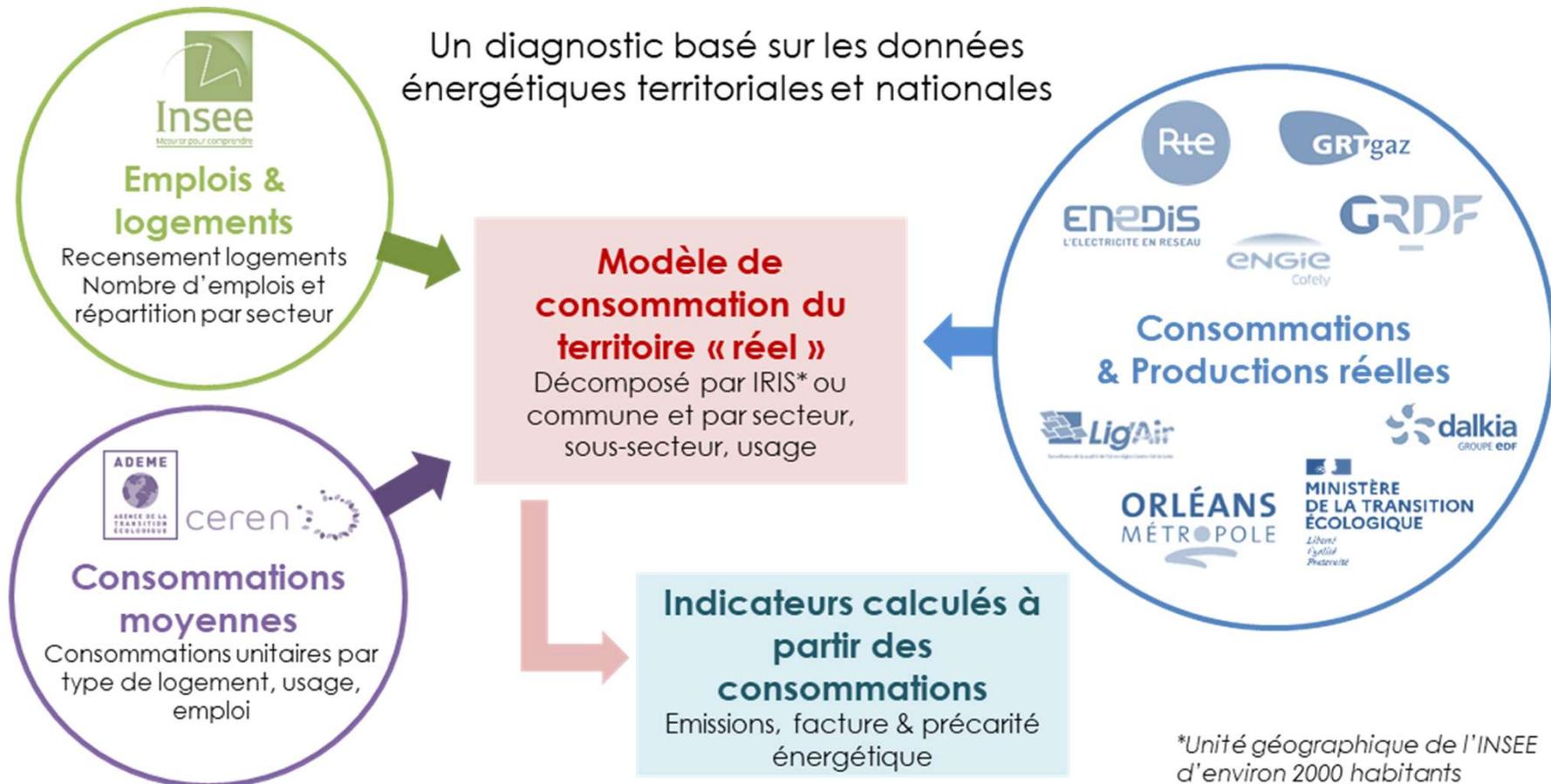


/ D'où partons-nous ?

Diagnostic énergétique du territoire

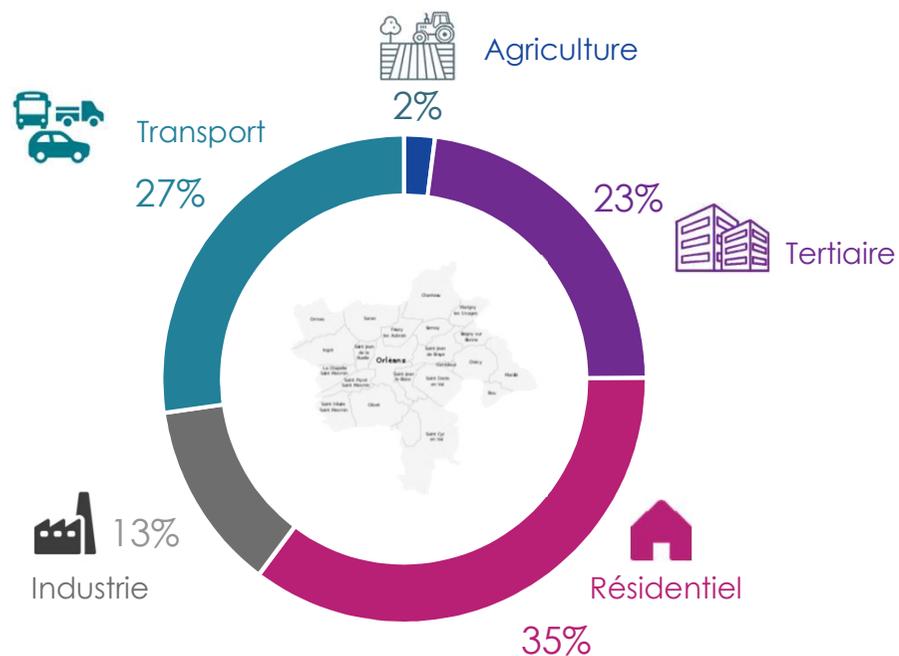
Diagnostic énergétique

Méthodologie



D'après vous, quel est le secteur qui consomme le plus d'énergie sur le territoire ?

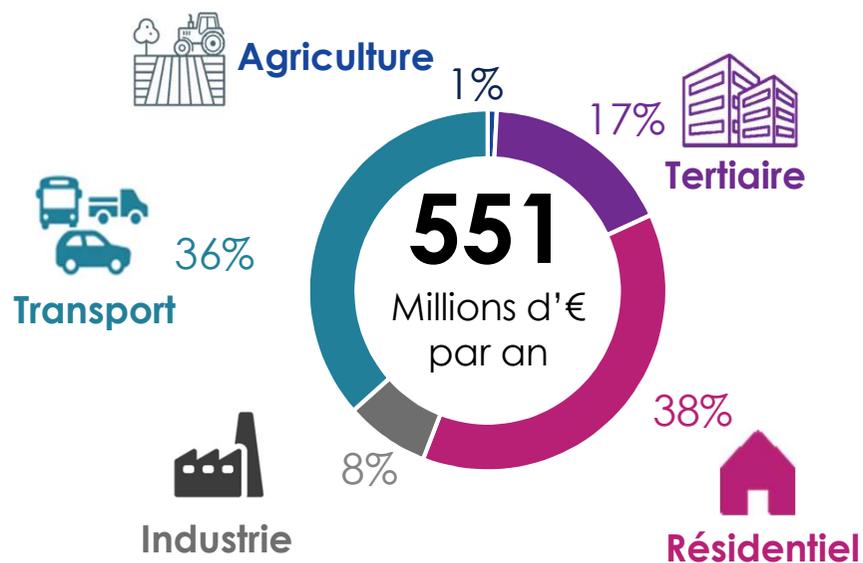
- 1) Le résidentiel
- 2) Les transports
- 3) Le tertiaire



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2017

A votre avis, combien les dépenses énergétiques annuelles représentent-elles dans le PIB local ?

La facture énergétique représente **4,2% du PIB** du territoire.

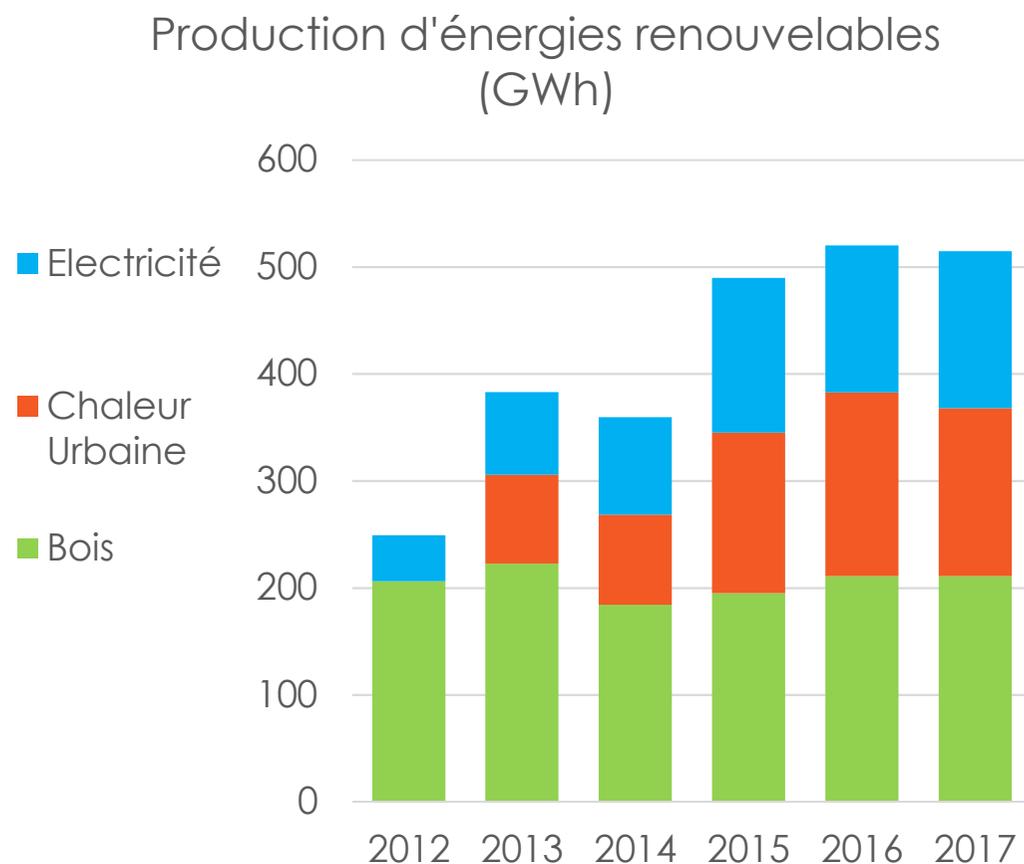


Pour le **logement** ce sont **1 600€ par ménage** qui sont dépensés tous les ans en énergie.



Orléans M. | 1 608 €/ménage.
France | 1 519 €/ménage

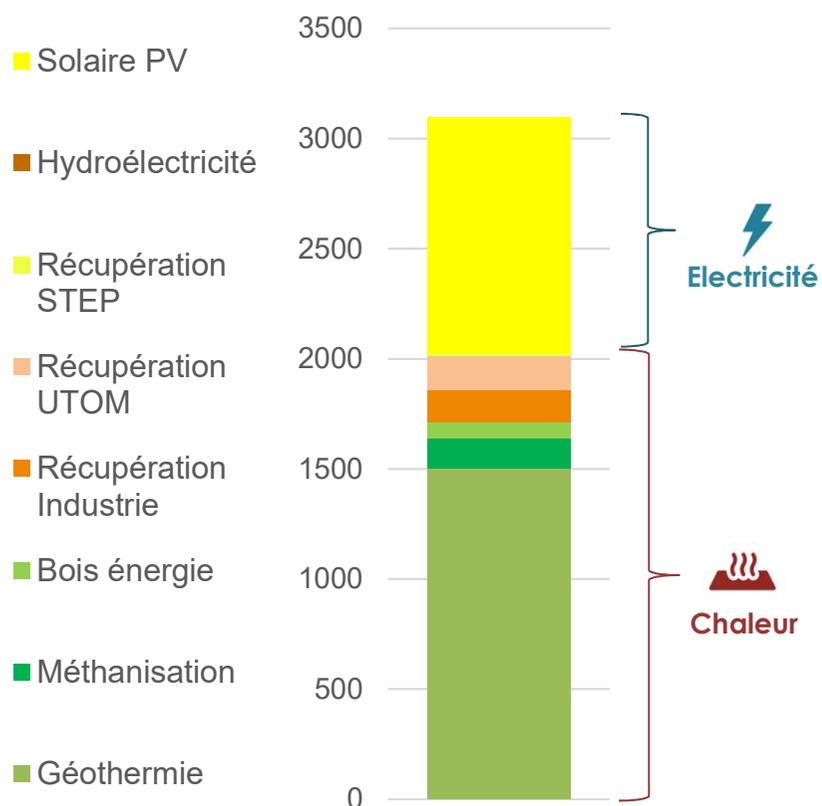
A combien s'élève actuellement la part d'énergies renouvelables produites sur le territoire ?



- La **production d'énergies renouvelables** est estimée à **513 GWh/an**,
- Soit **8,6%** de la consommation énergétique actuelle. La production est en augmentation depuis 2012 (multipliée par 2).
- Cette augmentation est portée principalement par la conversion des cogénérations gaz des réseaux de chaleur en **cogénération biomasse**

Quelles sont les sources représentant les plus forts potentiels de production ?

Potentiel EnR&R Orléans
Métropole (GWh/an)



Le potentiel de production d'EnR **du territoire s'élève à 3 TWh**

➤ Soit plus de **la moitié** de la consommation actuelle

Mais aussi

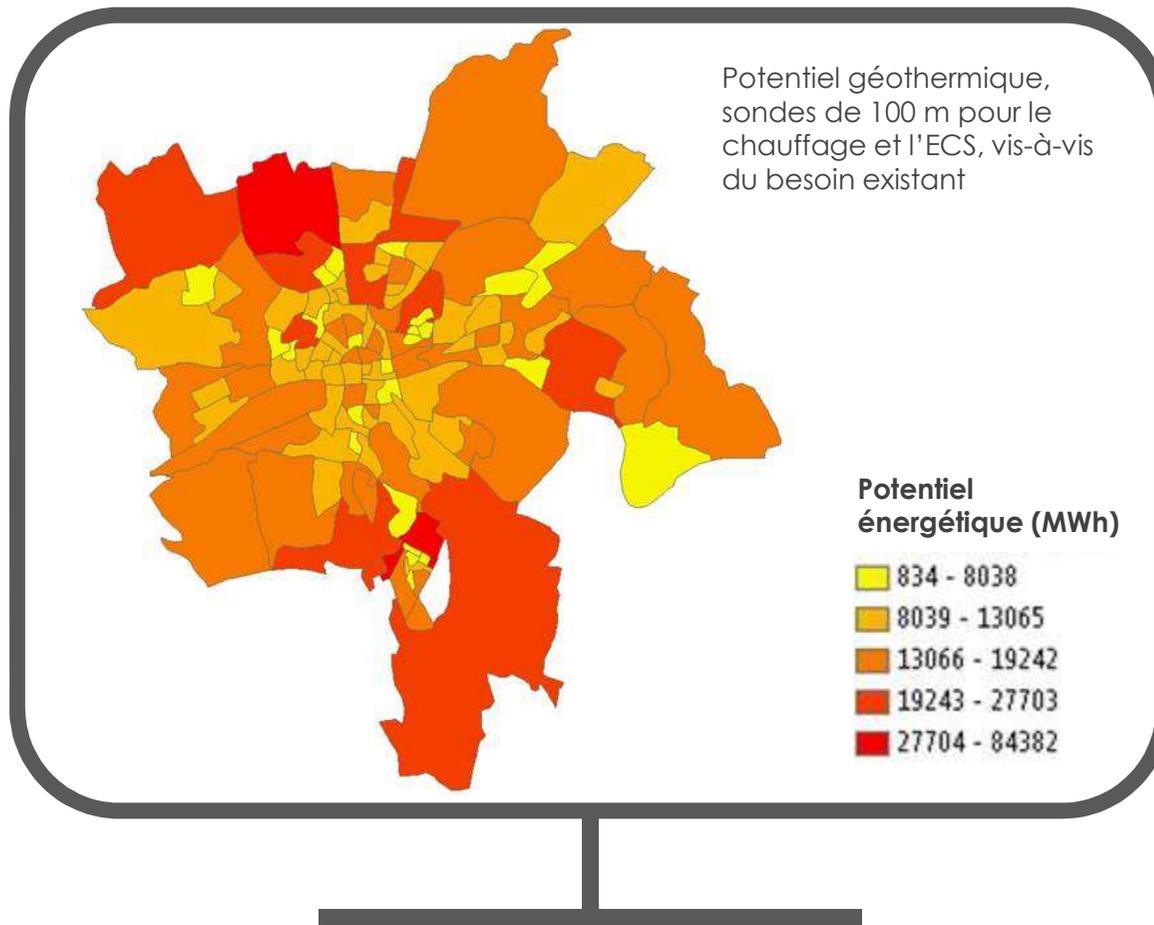
- Le potentiel de la **Région en biomasse : 15 TWh**
- Le potentiel des **EPCI voisins en méthanisation : 650 GWh** (raccordés au réseau gaz)



Orléans Métropole vise la couverture de **25% de ses besoins dès 2030**

Zoom sur la géothermie

La géothermie consiste à récupérer l'énergie calorifique interne de la Terre. Cette chaleur peut être récupérée en surface ou en profondeur :



- **En surface** : la chaleur (relativement faible) est récupérée grâce à une pompe à chaleur. Ce système permet de produire à la fois du chaud et du froid
- **En profondeur** (jusqu'à 5 à 6km) : ce qui permet de produire de la chaleur et de l'électricité en cogénération

Le territoire d'Orléans Métropole dispose d'un potentiel géothermique important, notamment en géothermie de surface

Quel regard portez-vous sur le diagnostic énergétique du territoire ?

En 1 phrase quel est pour vous l'élément le plus inattendu ? Le plus enthousiasmant ?

- « Rien d'inattendu. Le plus enthousiasmant c'est le potentiel lié aux ENR »
- Le plus inattendu est le potentiel géothermique « car peu utilisé à ma connaissance ».

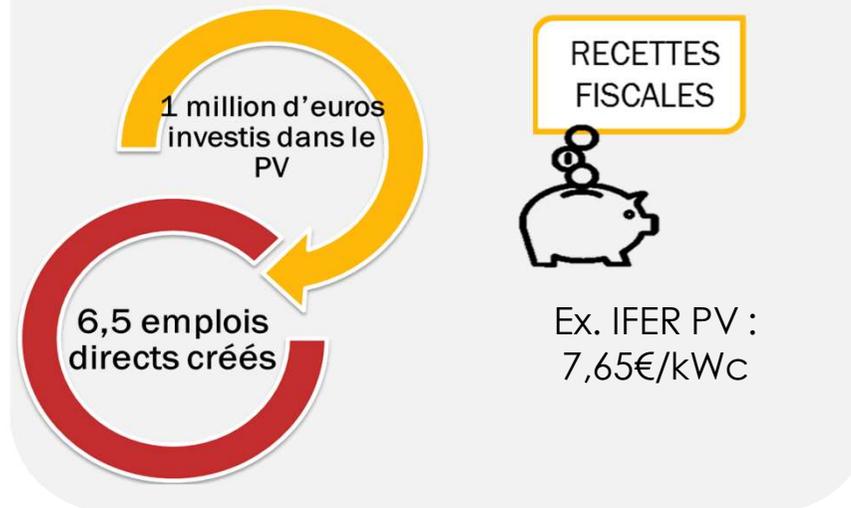
/ Les énergies renouvelables et la création de valeur locale

Assises de la **transition écologique**
à Orléans métropole

LA TRANSITION
EST
ENTRE NOS MAINS

Le rôle du développement des EnR dans la création de valeur locale

Projet de production ENR



Croissance du pouvoir d'achat

Création d'emplois locaux

Revenus fiscaux

Laisser-faire ou maîtriser les projets ?

Des retombées économiques indirectes

Les recettes fiscales

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- Contribution économique territoriale (CET) = Cotisation foncière des entreprises (CFE) + Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)
- Taxe d'aménagement (TA)

Les retombées économiques indirectes

- Hausse du pouvoir d'achat
- Création d'emplois locaux

Des retombées économiques directes

La création d'une société publique locale

- Rôle actif face aux développeurs et poids important des collectivités dans la gouvernance de l'énergie
- Grande maîtrise du développement des projets énergétiques et respect des patrimoines
- Choix de professionnels locaux
- Bénéfices forts sur la rente énergétique (ex : la vente des kWh électriques revient aux collectivités)

Maximiser les retombées économiques locales et capter la rente énergétique

Dans quelle mesure les **chantiers** sont-ils mis en œuvre par des **entreprises locales** ?

Dans quelle mesure les **équipements** ont-ils été **conçus et fabriqués à proximité** ?

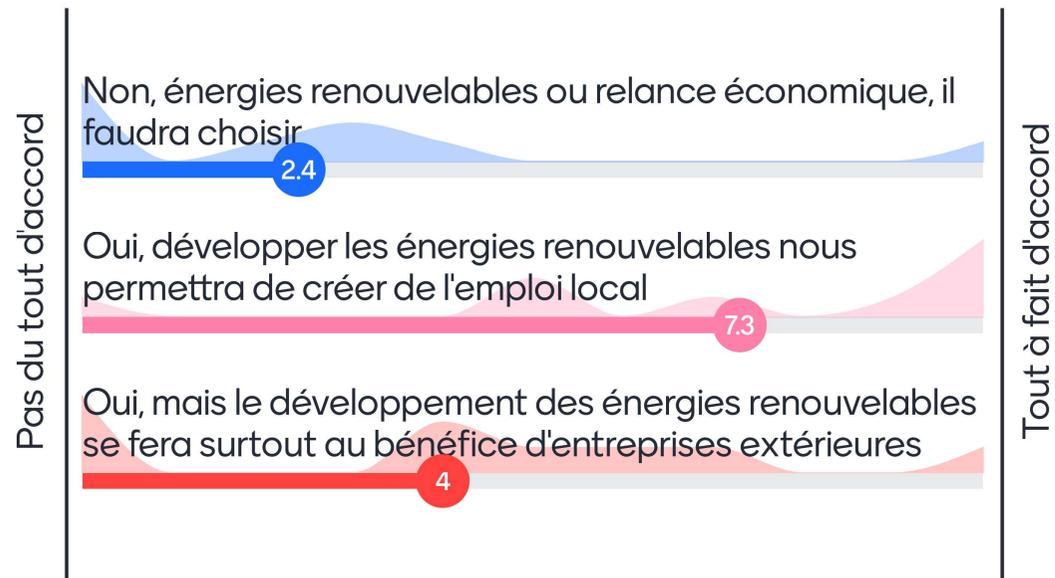
Dans quelle mesure les **matériaux et combustibles** mobilisés sont-ils **produits localement** ?

Dans quelle mesure le **financement des projets** permet-il de **capter une partie de la valeur créée** ?

Quelles synergies entre EnR et relance économique ?

Pour vous est-il possible de mettre le développement des énergies renouvelables au service de la relance économique du territoire ?

Pour la majorité des participants, le développement des énergies renouvelables permettra de créer de l'emploi local



Quelles synergies entre EnR et relance économique ?

A quelles conditions peut-on mettre le développement des EnR au service de la relance économique ?

- On a l'impression qu'il n'y a pas tant d'entreprises sur les matériaux biosourcés ou sur la géothermie, ce qui peut constituer un frein. Il y a une nécessité de composer avec le temps nécessaire aux entreprises pour monter en compétences et expérience.
- A condition d'arriver à concilier développement de l'offre et développement de la demande
- Il s'agit d'investissements lourds qui nécessitent des mesures incitatives. Il est nécessaire de pouvoir mobiliser des financements et de gagner en visibilité sur la rentabilité des projets.
- Le constat est qu'il faut réduire notre impact sur l'environnement et « décarboner » : il y a des moyens, il faut y aller

/ Acceptabilité locale des énergies renouvelables et intégration au récit territorial

Assises de la **transition écologique**
à Orléans métropole

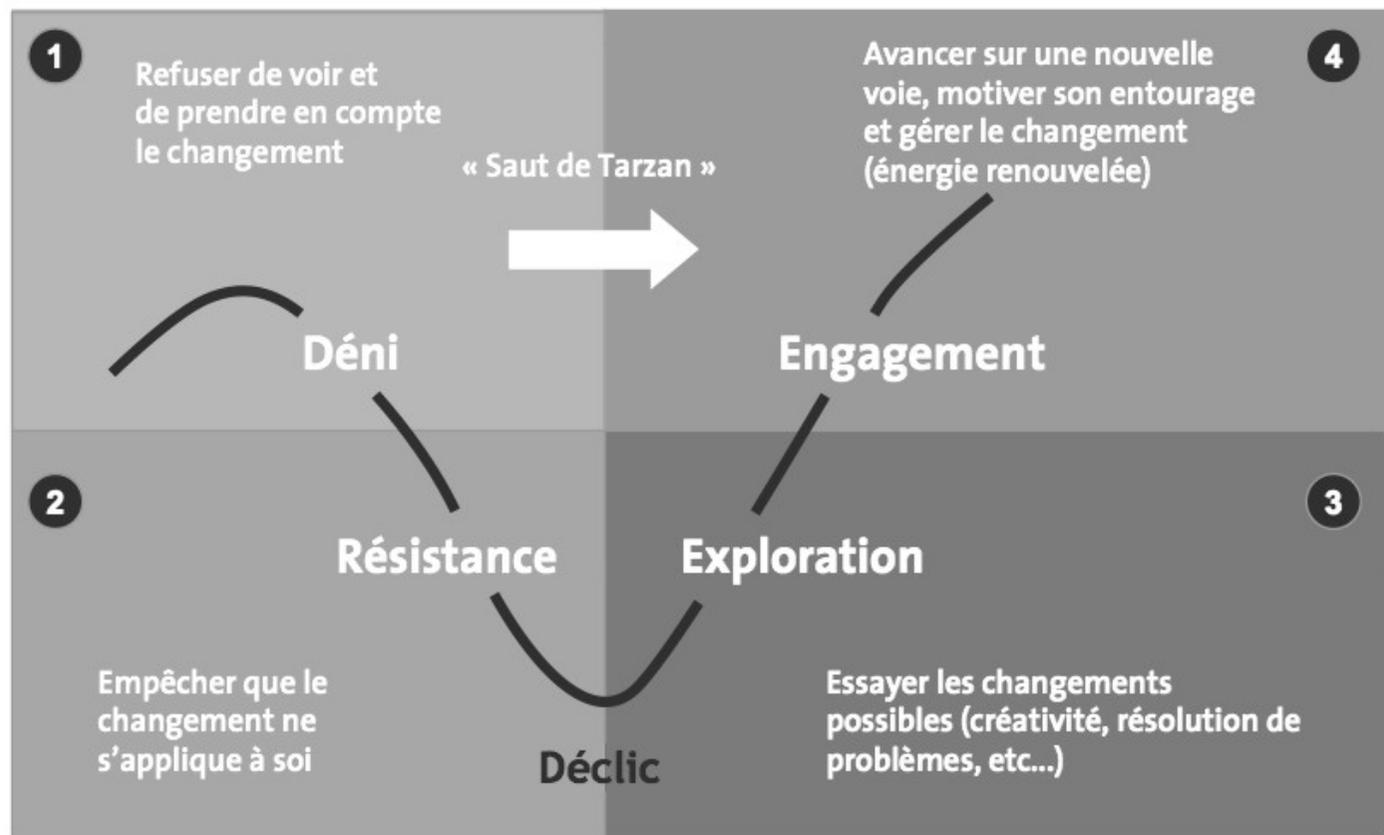
LA TRANSITION
EST
ENTRE NOS MAINS

Que percevez-vous / entendez-vous de votre fenêtre sur les EnR ?

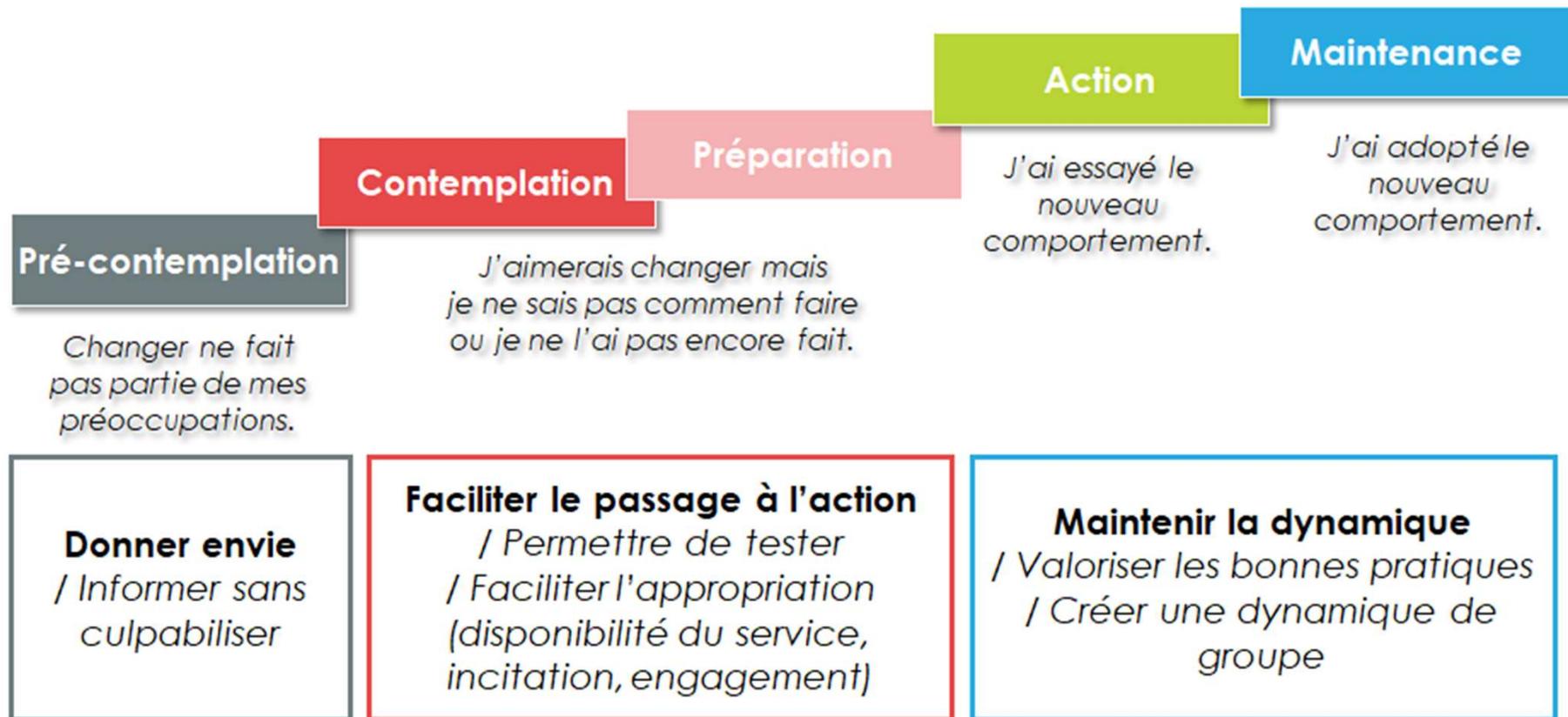
Extraits des verbatim partagés

- La géothermie c'est récupérer de la chaleur gratuite
- Le coût de la rénovation est trop important
- Le recours à la biomasse permet d'entretenir les paysages agricoles
- Les panneaux solaires ne sont pas recyclables en fin de vie
- les énergies renouvelables ne produiront jamais assez pour couvrir notre consommation électrique
- Des questionnements sont formulés sur la provenance des panneaux photovoltaïques
- Quelque soit l'ENR choisi, les bâtiments ciblés nécessitent une volonté politique d'investissement
- Les besoins en financements sont un frein pour les particuliers.
- le solaire produira de l'énergie tant que le soleil sera là
- Il me semble avoir entendu aux informations que l'installation d'une usine de géothermie dans l'Est de la France, provoque des mouvements sismiques
- La législation oblige déjà qu'une partie de l'énergie à produire pour la construction d'une maison le soit à partir d'ENR d'où le développement de chaudière thermodynamique pour la production d'eau chaude.

Pourquoi tant de résistances ?



Comment adoptons nous de nouvelles pratiques ?



Comment accompagner le changement ?

Accueillir et comprendre les résistances pour revenir à la source du problème

- Quels sont les inconvénients ou risques que je perçois ?
- Ai-je la possibilité d'essayer avant de me lancer ?
- Quel sens puis-je donner à ce changement ?

Mettre en oeuvre une démarche d'Accompagnement adaptée

- Donner l'exemple
- Impliquer car seuls les actes engagent durablement
- s'impliquer car nous faisons partie du changement
- ...

Les facteurs clés de l'acceptabilité d'un projet d'EnR



S'appuyer sur la culture locale de participation



S'appuyer sur un portage politique fort (leader motivé et tenace)



S'entourer des acteurs disposant des compétences complémentaires



Bénéficier d'acteurs locaux impliqués pouvant mettre à disposition des moyens



Identifier un projet d'implantation d'une unité de production d'EnR avec la commune



Définir le plus en amont possible les modalités de participation citoyenne souhaitées



Communiquer le plus tôt possible et tout au long du projet pour permettre aux citoyens de se l'approprier



Adapter la communication aux différents profils d'habitants pour répondre à leurs questions

La participation citoyenne

Qu'est-ce qu'un projet citoyen ?



Un projet **multi-acteurs** implique des acteurs distincts par leurs catégories et leur façon d'appréhender la problématique du projet.



Un projet **participatif** implique des acteurs tout au long de l'élaboration d'un commun dont ils ont eux-mêmes la responsabilité (décisions).



Un projet **citoyen** est un projet dans lequel la gouvernance est contrôlée par les habitants et/ou collectivités dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

En France

- 297 projets citoyens à différents niveaux de développement 11 000 citoyens, 0,2% de la production annuelle d'énergie renouvelable en France
- Le nombre de projet a triplé en 2014 et 2017

Retour d'expérience : les SurVOLtés du Canal

Objectif de produire sur la métropole de l'énergie renouvelable avec la **participation des citoyens au financement et à la gouvernance** (projet de créer une Société par actions simplifiées)

Privilégie actuellement le développement de **projets solaire photovoltaïques sur toiture**

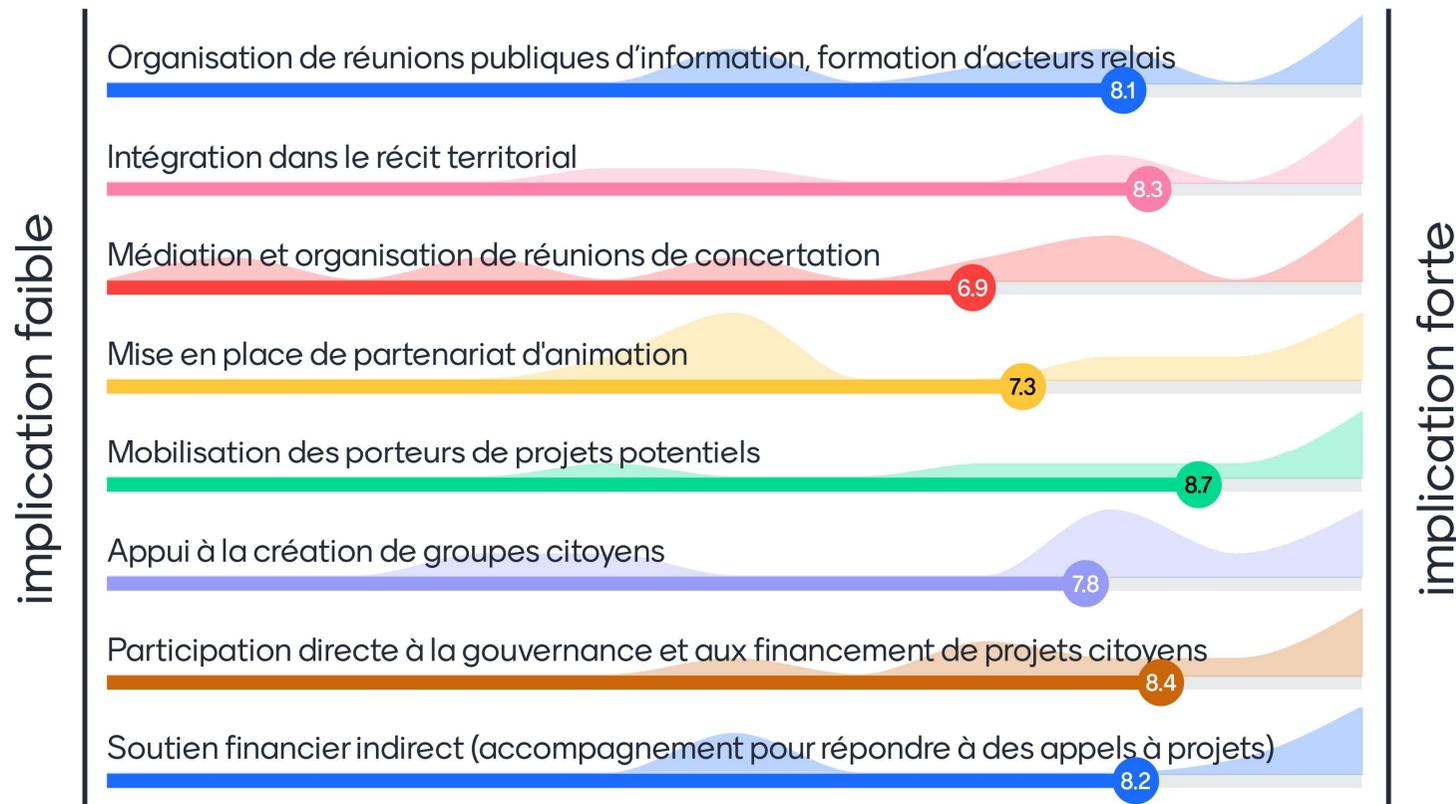
2 projets en voie d'avancement :

- 100 kWc en ombrières de parking à Saint-Jean de Braye
- 100 kWc en ombrières de parking en discussion avec la direction des lycées de la Région

Pour contacter les Survoltés du Canal :
contact@lessurvoltesducanal.fr



Quel rôle des collectivités pour faciliter d'acceptabilité des projets ?

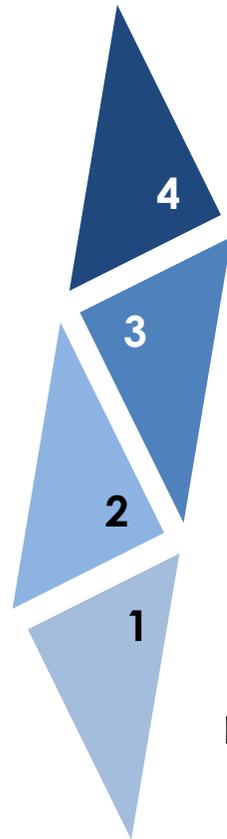


/ Quel rôle pour la collectivité ?

Assises de la **transition écologique**
à Orléans métropole

LA TRANSITION
EST
ENTRE NOS MAINS

Quel positionnement pour la collectivité ?



Être producteur : Investir dans des projets capitalistiques

Être acteur : Investir sur le patrimoine public, initier des projets collectifs, identifier un portefeuille de projets privés, réaliser des études

Être facilitateur : Animer les acteurs, faire évoluer les documents d'urbanisme, réaliser des études de faisabilité, créer des outils au service des ENR, soutenir les projets citoyens

Etre spectateur : Développement tendanciel des ENR



Profil 1 : être spectateur du développement des ENR



DESCRIPTIF

La collectivité souhaite **laisser au secteur privé** le développement des énergies renouvelables. Elle définit des **objectifs par filière** dans le cadre du SDE, puis **suit** le développement des projets, sans intervention autre que dans le cadre de ses missions réglementaires.

EXEMPLES D' ACTIONS

- Définir des **objectifs chiffrés par filière** et un **positionnement** de la collectivité (PCAET, SDE)
- Relayer les outils de communication existants
- Suivre la progression des énergies renouvelables par rapport aux objectifs établis
- Intégrer aux PLU(i) des dispositions incitatives pour le développement des ENR
- **Sensibiliser** le grand public

MOYENS et BENEFCES

- Investissements : très faibles, réduits aux coûts ponctuels sur quelques projets, qui dépendent du type d'énergie renouvelable retenu
- Ingénierie mobilisée : très faible
- Maîtrise du développement des projets : faible
- Rente : fiscalité ENR



Profil 2 : La collectivité « facilitatrice »



DESCRIPTIF

La collectivité souhaite **faciliter** le développement des ENR par les acteurs privés (particuliers et professionnels). Au-delà du suivi, la collectivité souhaite **apporter des outils et informations**.

EXEMPLE D' ACTIONS

- **Elaboration d'outils** au service de l'atteinte des objectifs ENR
- Initier une réflexion politique sur les **projets citoyens** d'énergie renouvelable
- **Structuration, animation régulière des acteurs des filières**
- Animations vers les **particuliers**
- Intégration aux **PLU(i)** de règles incluant certaines **obligations** (ex: *production minimale d'EnR pour les nouvelles constructions*)

MOYENS et BENEFICES

- Investissements : mesurés et ponctuels
Ingénierie mobilisée : faible
- Maîtrise du développement des projets : modérée (repose sur le bon-vouloir des parties prenantes, la charte n'étant pas prescriptive)
- Rente : fiscalité ENR



Profil 3 : La collectivité « actrice »



DESRIPTIF

La collectivité souhaite **contribuer activement** au développement des énergies renouvelables. Cela signifie qu'elle souhaite **porter elle aussi des projets d'équipements**, aux côtés des acteurs privés.

Le **Schéma directeur des Energies** est un outil pertinent pour répartir les efforts entre les acteurs du territoire.

EXEMPLE D'ACTIONS

- Réaliser des études de faisabilité
- **Investir dans des équipements ENR sur le patrimoine public**
- **Initier un projet collectif** avec les citoyens du territoire (ou ouvrir au financement participatif un projet public)
- **Identifier avec les acteurs de l'écosystème un portefeuille de projets** à engager
- Accompagner les acteurs privés dans leurs projets ENR



MOYENS et BENEFICES

- Coût fonctionnement : **ETP(s)** animer les actions « énergies renouvelables »
- Investissements : importants
- Ingénierie mobilisée : forte
- Maîtrise du développement : forte
- Rente : fiscalité + **retour sur investissement** grâce aux recettes liées à l'autoconsommation et/ou à la vente



Profil 4 : La collectivité « productrice »



DESRIPTIF

La collectivité souhaite **maîtriser** le développement des énergies et **investir** pour **maximiser les retombées économiques directes** des équipements ENR (dividendes issus de la vente d'énergie) et **indirectes** (activités générés, image leader de la collectivité)

EXEMPLE D' ACTIONS

- Création d'une ou prise de participation dans une **société d'investissement dédiée aux EnR** (SAS, SEM etc.), ou intervention dans la gouvernance et le capital des projets privés (co-développement)
- Pilotage de projets **d'équipement de station GNV/bioGNV** pour favoriser le développement du biométhane

MOYENS et BENEFICES

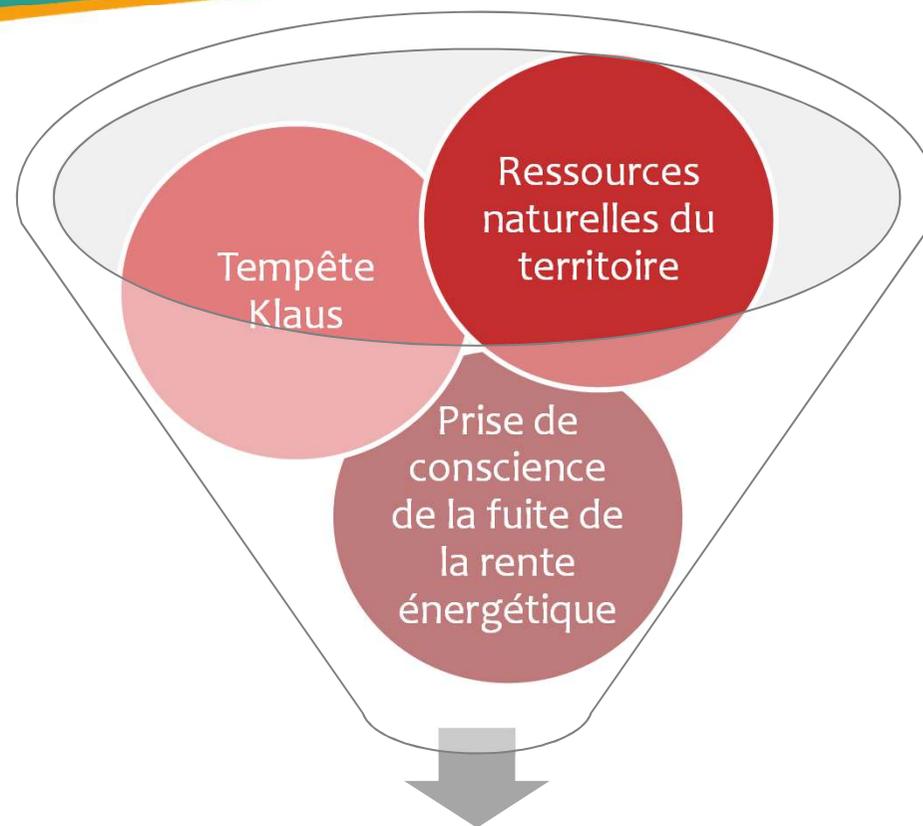
- Investissements : très importants

Etude préfiguration Soc. Inv. : 30k€ à 60k€

Participation au capital d'une soc. d'investissement : fonction de la nature et du coûts des projets sur lesquels la société décide de se positionner (tour de table classique d'une SEM ENR : 2M€)

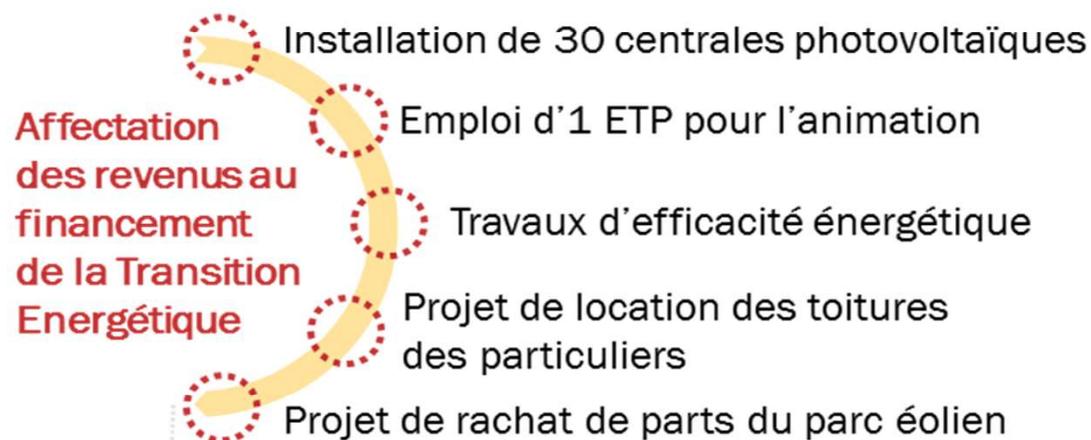
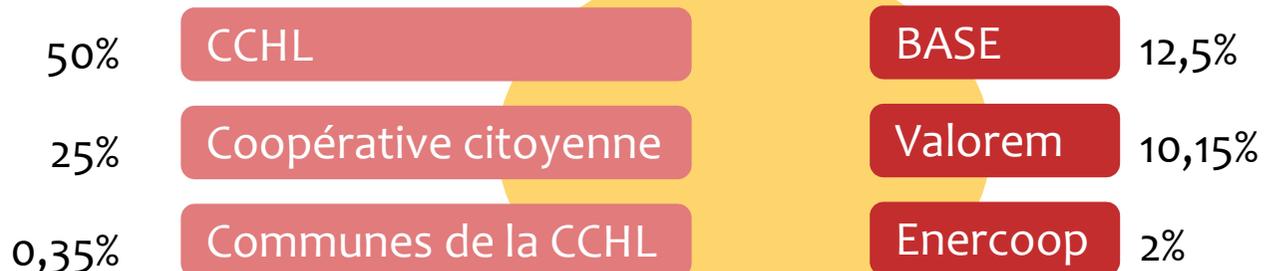
- Ingénierie mobilisée : très importante
- Maîtrise des projets : très forte
- Rente : maximisée. Les dividendes reçus liés à la vente de l'énergie viennent s'ajouter aux différentes taxes perçues, et permettent de financer de nouveaux projets liés à la transition énergétique

Retour d'expérience : la SEML Haute Lande, projet de démocratie locale

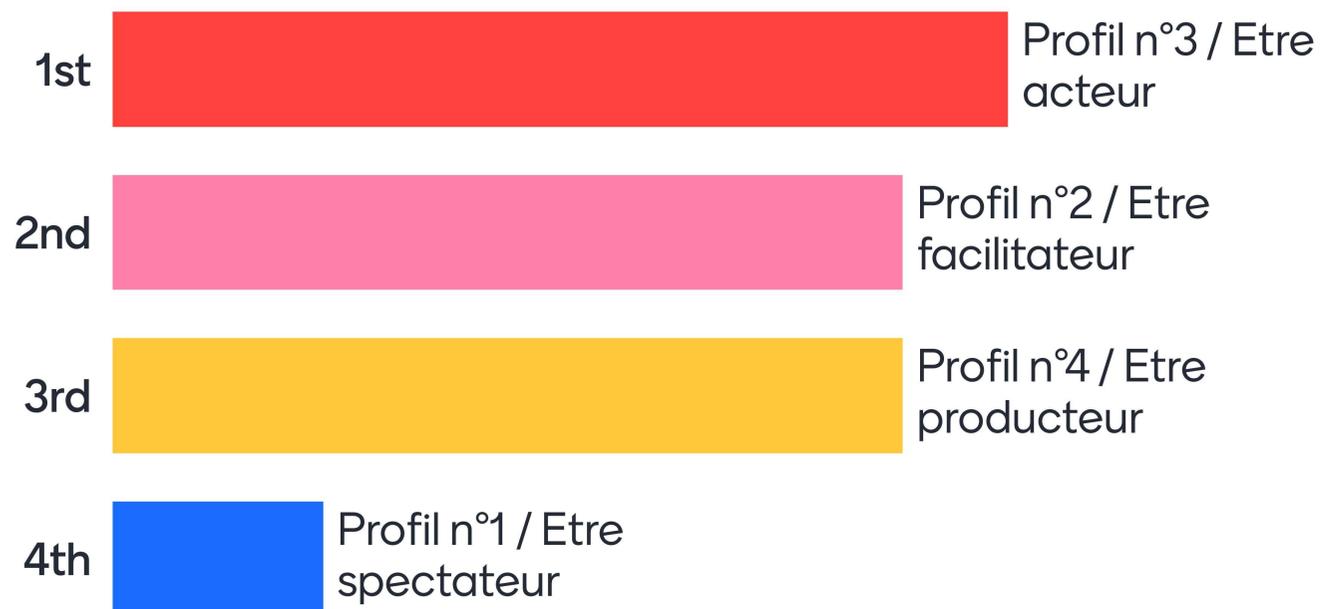


Volonté de garder la maîtrise des ressources du territoire et de bénéficier directement des revenus des énergies renouvelables

Gouvernance



Quel profil pour notre territoire ?



Restitution des 2 sous-groupes

- Une volonté dans les deux sous-groupes de se positionner comme producteurs (profil n°4).
- L'investissement peut être un frein mais cela relève aussi d'une volonté politique.
- Le choix de l'EnR dépend des caractéristiques du territoire et des opportunités (urbain, périurbain, zones à risques, ...).
- Un investissement comme celui de la SMEL Haute Lande est intéressant et envisageable. Des groupes citoyens existent d'ores et déjà sur le territoire, il s'agit aussi d'impulser les choses via la volonté politique.
- Si l'investissement peut être important les retombées sont satisfaisantes, avec des investissements qui peuvent se faire au niveau de la Métropole (par exemple via une juridique ad'hoc) ou via des groupements à l'échelle de plusieurs communes.
- Le développement de la biomasse est un investissement pertinent au vu de la ressource proche.

AGISSONS ENSEMBLE!

transition.orleans-metropole.fr

transition@orleans-metropole.fr
[#transitionentrenosmains](https://twitter.com/transitionentrenosmains)



ORLÉANS
MÉTROPOLE

A stylized white graphic element below the text, consisting of a curved line that starts under the 'P' and ends under the 'L'.